

1.2 LES ÉTUDES OU PROJETS EXISTANTS OU FUTURS

Repérer des données et informations qui nous serviront pour nos analyses

Objectif - Prendre connaissance des informations importantes issues des études urbanistiques existantes ainsi que des grands projets en cours ou futurs, afin de les intégrer dans nos réflexions sur de nouvelles propositions lumière.

Méthode - Travail en atelier sur les documents fournis par la commune de Flémalle et les différents bureaux d'études et auteurs de projets.

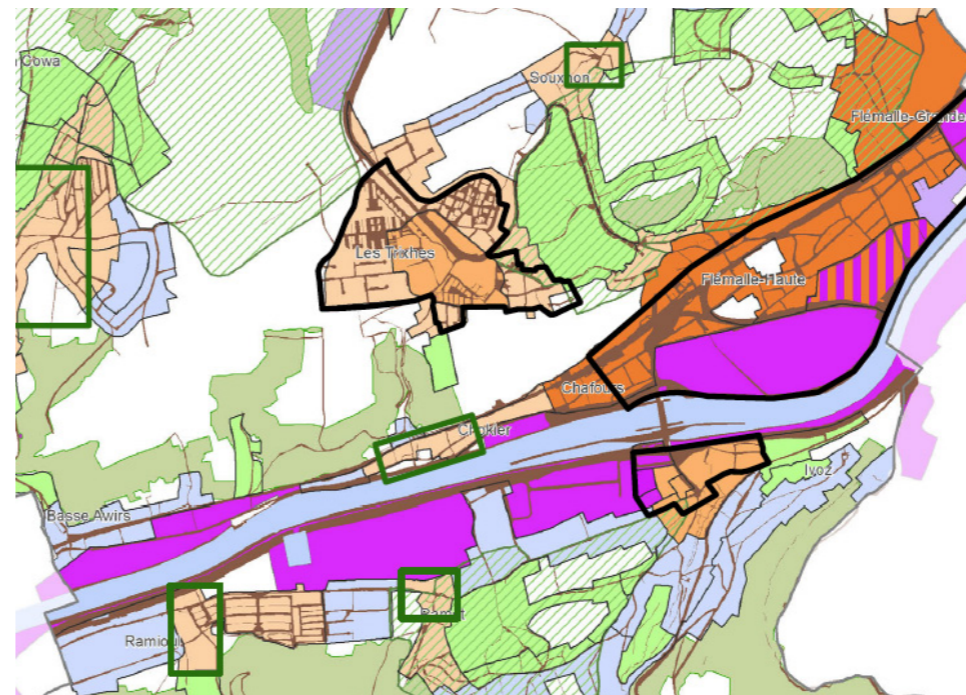


Une commune comme celle de Flémalle est en constante évolution, c'est pourquoi nous tenons à souligner que les études présentées ci-après sont le reflet de la situation à laquelle ce rapport a été rédigé (printemps 2013).

Nos recommandations lumière, qui seront présentées en phase suivante de la présente étude, le Plan Lumière à proprement parler, ne pourront donc tenir compte que des informations dont nous serons en possession au moment de sa rédaction.

Si des informations complémentaires nous parvenaient entre temps, une actualisation entre cette première phase et la suivante n'est pas à exclure, de façon à «coller» au mieux à la réalité flémalloise.

Dans ce chapitre, nous ne prétendons pas présenter de manière exhaustive les études et projets en cours et futurs à Flémalle. En effet, nous avons repris ici uniquement les données qui viendront nourrir notre réflexion lumière pour la commune.



Extrait du SCOT, Pluris, 2013

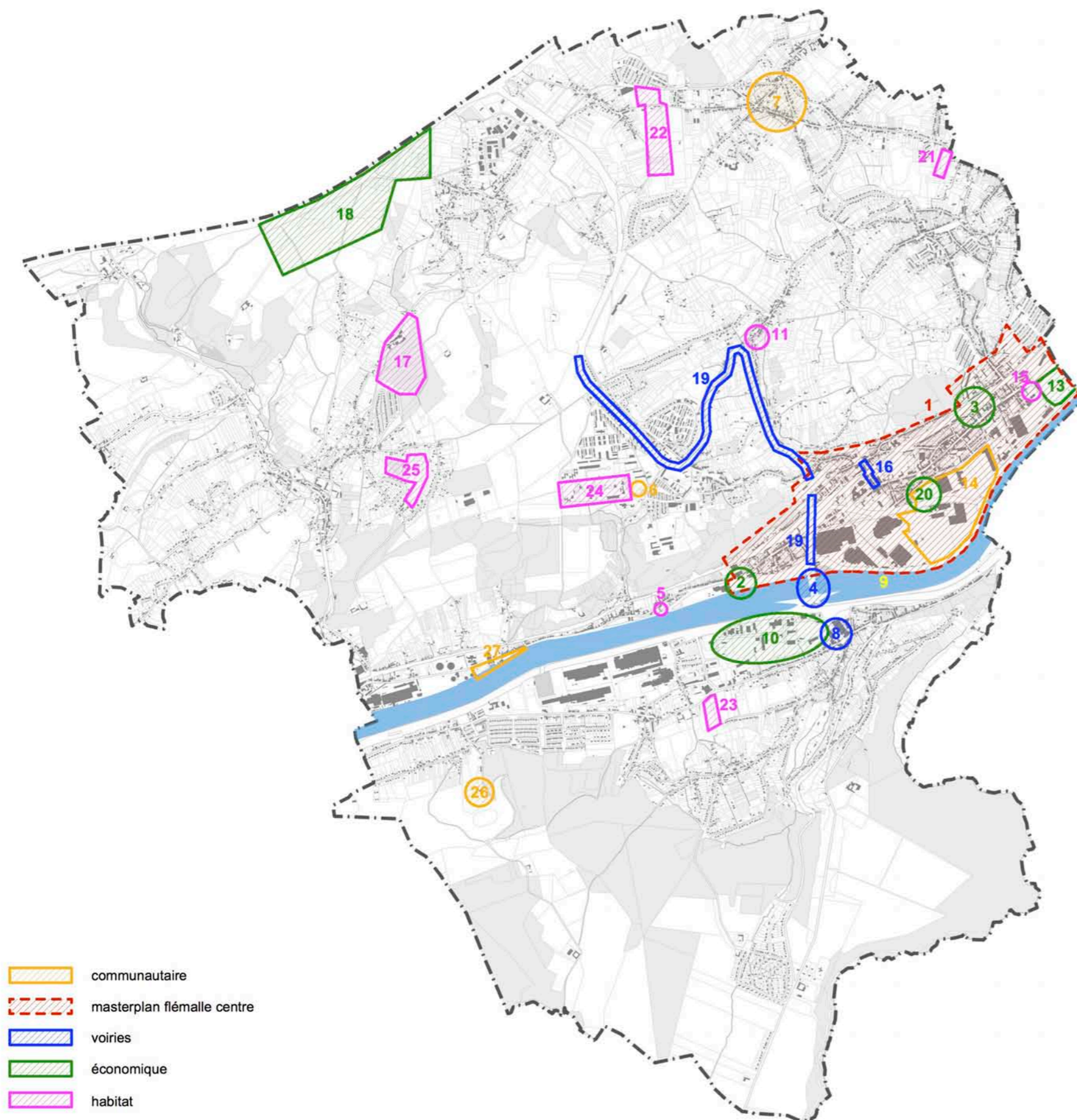


a. Études et projets urbains

1.2 LES ÉTUDES ET PROJETS EXISTANTS ET FUTURS

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

1. Masterplan Flémalle Centre, en cours
2. Aménagement du carrefour des Chaffours (zone multimodale), en cours d'étude
3. Pôle emploi (bâti et espace publics), étude 2010
4. Augmentation de la capacité du Pont-barrage, 2012-2015
5. Site de l'Ancien Moulin à Chokier (espaces polyvalents + logements), étude en cours
6. Crèche des Trixhes, chantier terminé début 2013
7. Rénovation urbaine de Mons-lez-Liège (espace public, logement, commerces), étude en cours
8. Revitalisation urbaine place Gérard à Ivoz (PPP), réflexion en cours
9. Rénovation rive gauche (étude SEGEFA 2009)
10. Revamping zoning industriel et économique Ivoz (SPI+), 2012-2014
11. Rénovation urbaine à Souxhon, travaux 2013
12. Schéma de Cohérence territoriale, en cours
13. Espace «Spaque» (PME et zone logistique), étude en cours
14. Espace «Phénix» (mise à disposition pour les PME par la SPI+), effectif
15. Construction d'un nouveau complexe mixte, 2013
16. Réfection de la rue Doneux, travaux prévus en 2013
17. Ecoquartier des Awirs, étude en cours
18. Extension de la ZAE, étude en cours
19. Aménagement de l'Avenue Gonda en boulevard urbain, réflexion
20. Valorisation des terrains communaux, réflexion (en cours avec le masterplan sur Flémalle Centre)
21. Nouveaux logements
22. Nouveaux logements
23. Nouveaux logements
24. Zone résidentielle à réaffecter
25. Nouveaux logements
26. Transformation du musée du Préhistosite de Ramioul, étude en cours
27. Réaménagement et revitalisation du port de plaisance, réflexion
28. Plan urbain de mobilité de l'agglomération liégeoise, 2009
29. Plan Communal de Mobilité, prévu en 2013-2014
30. Agrément AFOM de l'ADL, étude réalisée en 2010



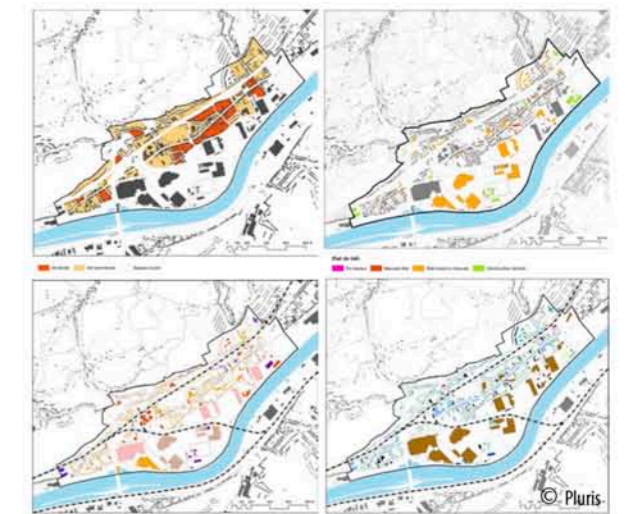
-  communautaire
-  masterplan flémalle centre
-  voiries
-  économique
-  habitat

a. Études et projets urbains

1.2 LES ÉTUDES ET PROJETS EXISTANTS ET FUTURS

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

La commune de Flémalle regorge d'un très grand nombre de projets ou études, réalisés, en cours ou à venir. Les projets repris dans les planches suivantes sont des projets concrets. Les projets ou études étant au stade de la réflexion ne seront pas développés. Il est toutefois utile de les recenser afin d'identifier les endroits «qui bougent». D'autres projets, de type résidentiel, ne sont pas développés plus loin, ayant peu d'influence sur l'espace public et étant des projets plus ponctuels.



Le Masterplan de Flémalle-Centre

(Pluris)

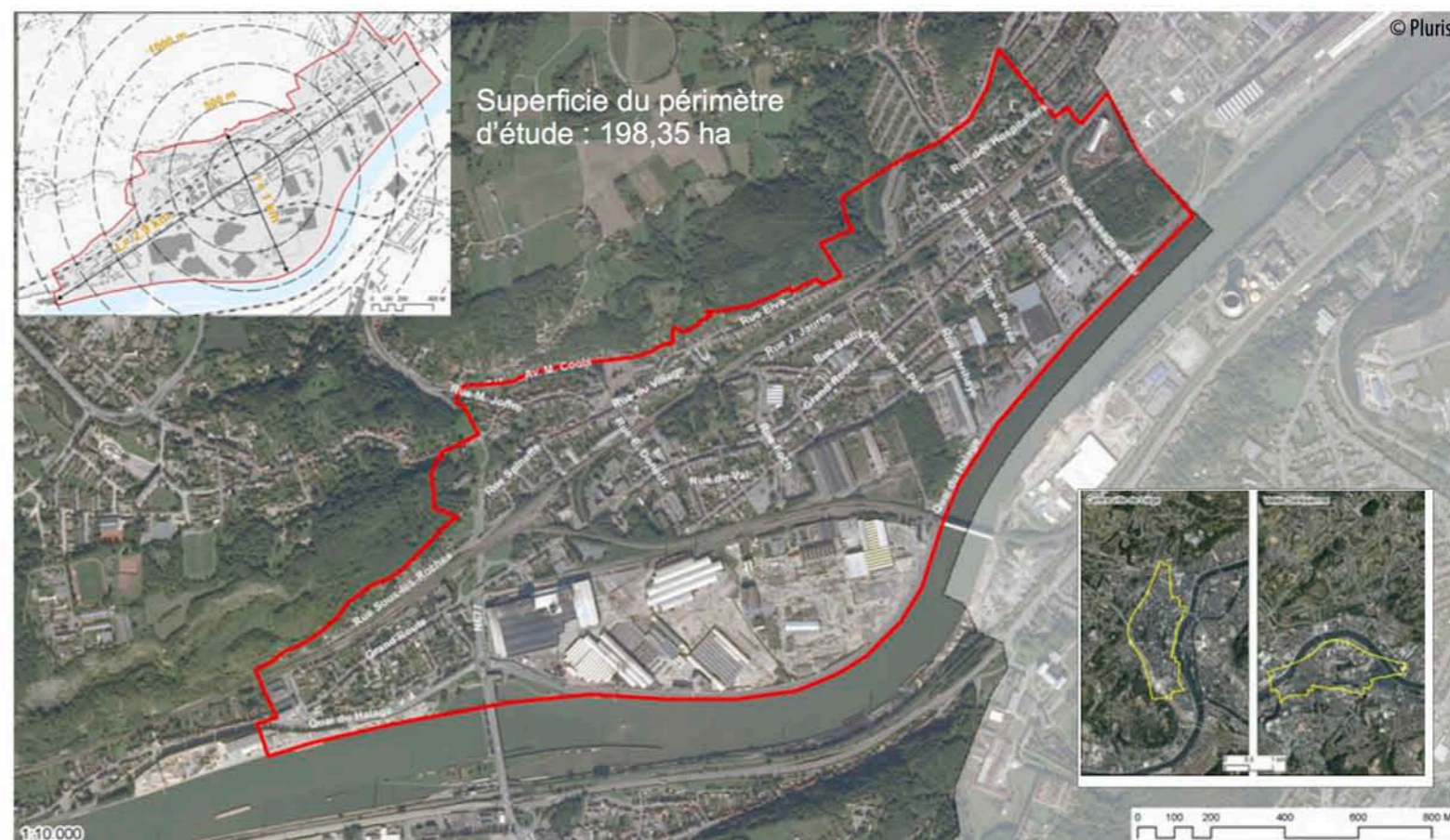
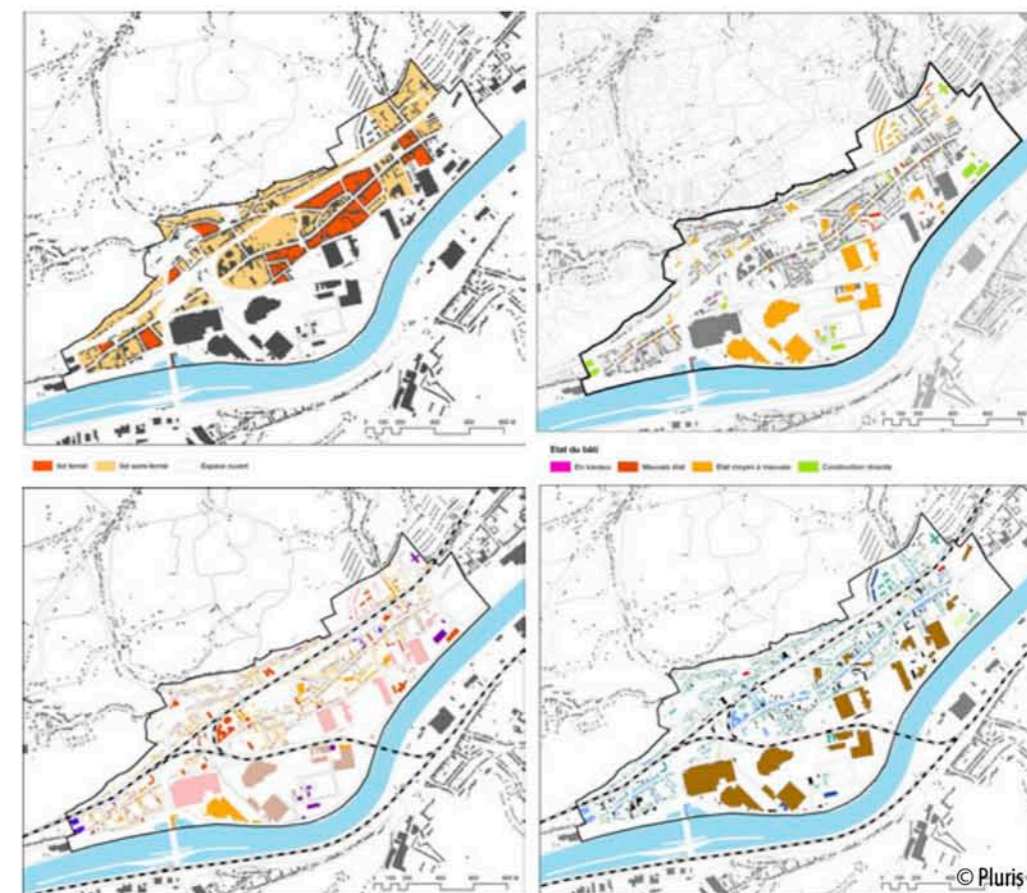
Le masterplan de Flémalle-Centre couvre un périmètre relativement large, allant des bords de Meuse au Sud jusqu'aux voiries en pied de versant au Nord. De l'Ouest à l'Est, il s'étend du carrefour des Chaffours à la limite communale avec Jemeppe-sur-Meuse.

Ce masterplan a pour objectifs de redéfinir et de diriger, entre autres, le développement économique, la mobilité, les espaces publics, le développement de l'habitat... en étroite collaboration avec tous les acteurs économiques, publics, riverains...).

Cette étude a débuté en 2013 et est en cours d'élaboration.

Ce que nous en retenons:

- le réaménagement complet de l'axe Grand'Route
- le réaménagement et l'aménagement d'espaces publics de qualité
- une valorisation du bâti existant
- la création de liens entre la Grand'Route et la zone d'activités économiques



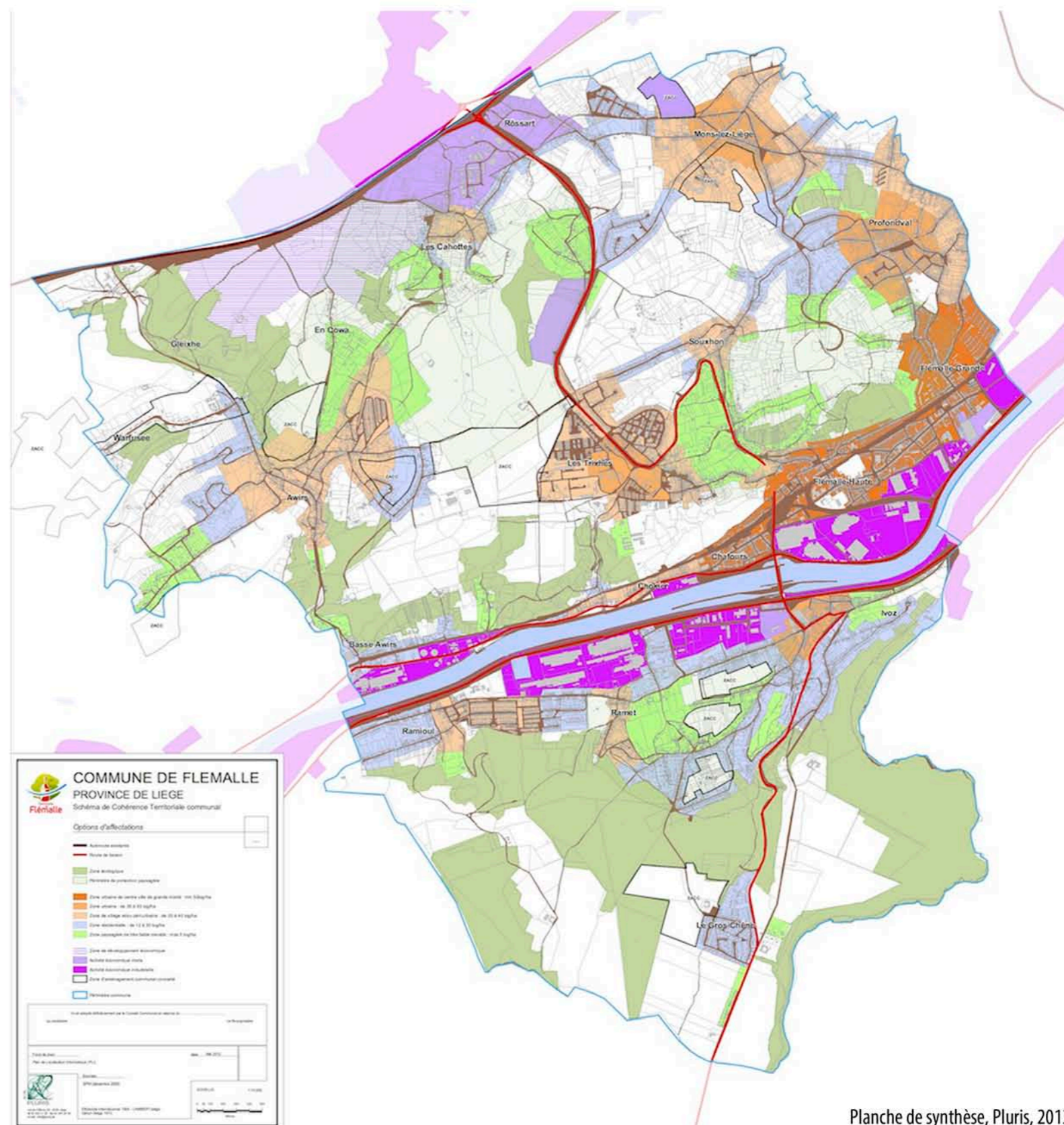
Le Schéma de Cohérence Territoriale Communal (Pluris)

L'objectif du Schéma de Cohérence Territoriale Communal poursuit l'objectif suivant: «créer une ambition territoriale à l'échelle de l'ensemble de la commune de Flémalle pour les 10 à 15 prochaines années».

«Le SCoTc a pour but de fixer les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones bâties et non bâties, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements. Il propose une vision transversale du territoire au départ d'une véritable stratégie de gestion du territoire. Bien évidemment, le document français est élaboré à une échelle qui dépasse le cadre communal.»
(extrait de la planche 0.0 du dossier provisoire de février 2013)

Ce que nous en retenons:

- le SCoTc préconise, entre autres, de travailler sur la centralité des différentes entités
- la définition d'une identité propre à Flémalle tout en conservant des caractéristiques locales
- la valorisation de grands espaces paysagers
- la pacification de nombreuses voiries



a. Études et projets urbains

1.2 LES ÉTUDES ET PROJETS EXISTANTS ET FUTURS

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

La rénovation urbaine de Mons-lez-Liège

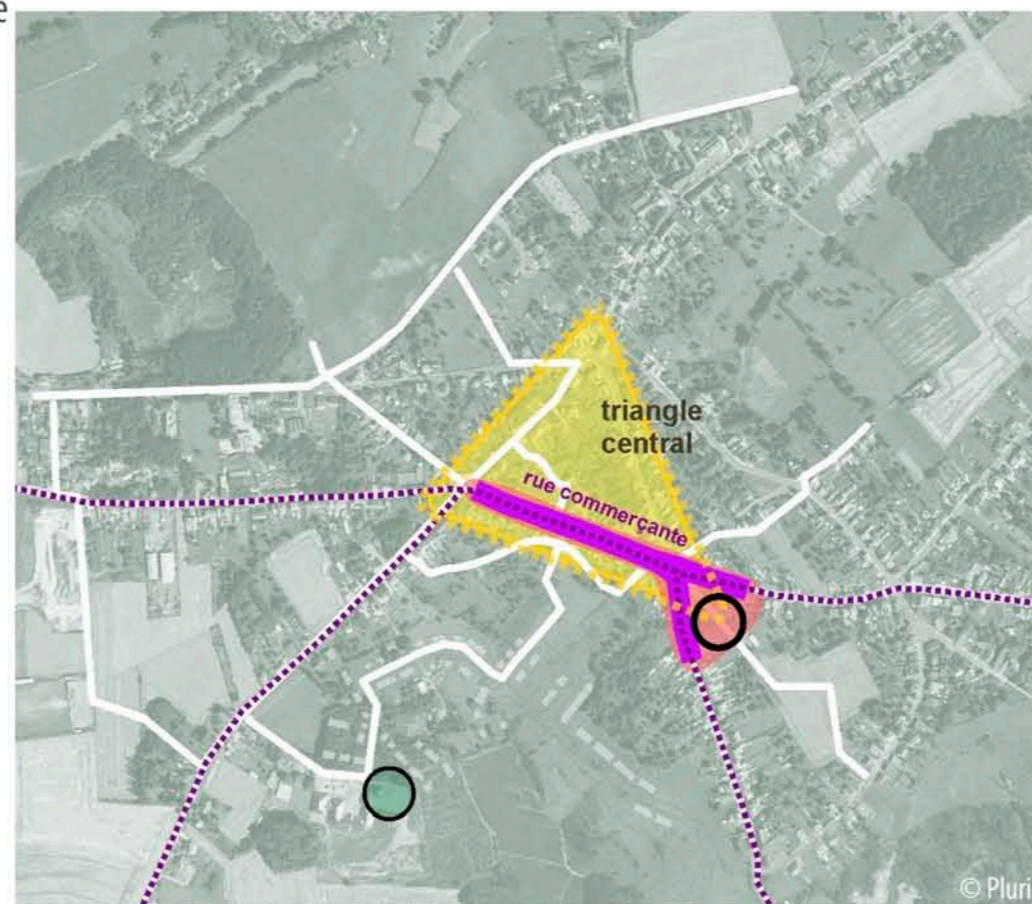
(Pluris, Baumans-Deffet architecture et urbanisme)

Le schéma directeur de rénovation urbaine de l'entité de Mons-lez-Liège poursuit plusieurs objectifs:

- Objectif 1 : Améliorer le cadre de vie à Mons-lez-Liège
- Objectif 2 : Créer des activités de rencontre
- Objectif 3 : Soutenir la dynamique des jeunes habitants du quartier
- Objectif 4 : Promouvoir la mobilité douce
- Objectif 5 : Soutenir l'offre commerciale locale.

Ce que nous en retenons:

- la création d'un nouvel espace public
- la création d'itinéraires de mobilité douce
- la valorisation des zones accueillant l'offre commerciale



Infographie aménagement Place Mottard, Pluris



Carte promenades piétonnes, Pluris

Site de l'Ancien Moulin à Chokier

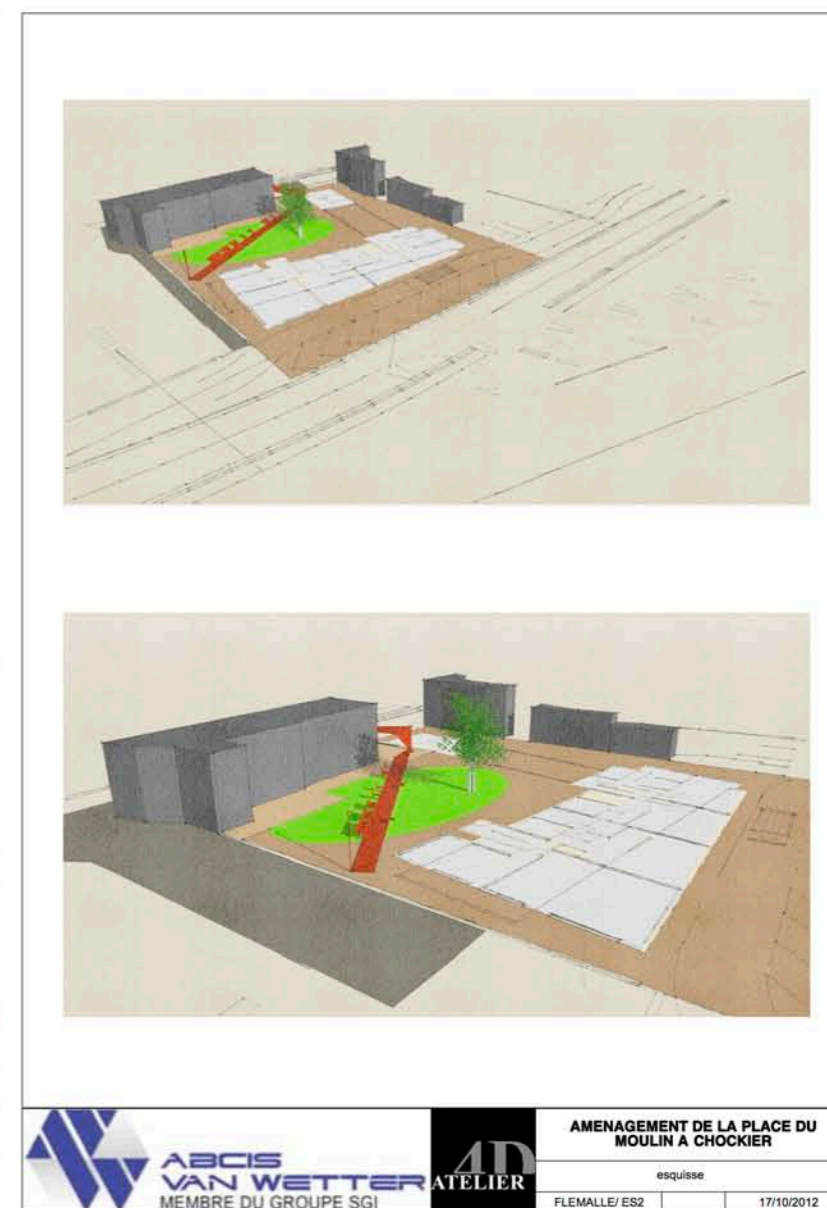
(Entr'axes, Atelier4d, Abcis Van Wetter)

Il s'agit de l'aménagement du site de l'Ancien Moulin à Chokier, derrière l'Office du Tourisme.

Le projet consiste en la création de logements et commerces (bureau Entr'axes) et en l'aménagement d'un espace public permettant l'accès à l'office du tourisme et aux quais, un espace traversant en la chaussée de Chokier et les quais.

Ce que nous en retenons:

- la création d'un nouvel espace public dans le village de Chokier



Pont-barrage d'Ivoz-Ramet

(Greisch / Tractebel Development Engineering / Technum)

Le projet consiste en l'augmentation de la capacité de l'écluse. Un nouveau poste de commande sera mis en oeuvre ainsi qu'un pont mobile franchissant le chenal en amont. L'aménagement des abords et des quais est inclus dans ce projet (plantations, mobilier, revêtements...).

Ce que nous en retenons:

- l'aménagement des quais et des abords de l'écluse
- la possibilité d'intégrer un nouvel éclairage public



© Société momentanée Greisch / Tractebel Development Engineering / Technum

a. Études et projets urbains

1.2 LES ÉTUDES ET PROJETS EXISTANTS ET FUTURS

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Réfection de la rue Doneux

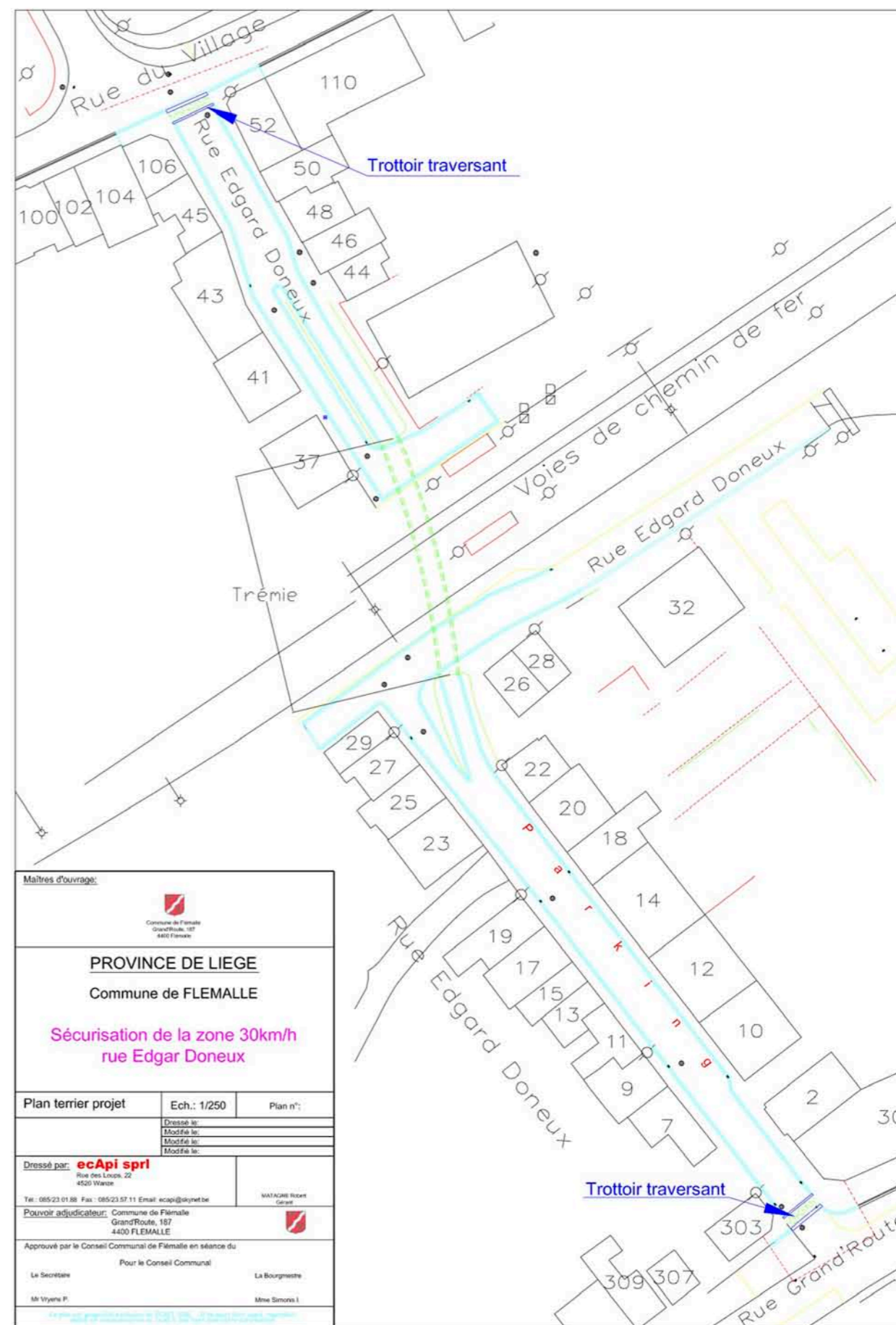
(Commune de Flémalle)

Le projet consiste en la réfection générale de la voirie, des égouts et des trottoirs.

Ce projet souhaite donner un aperçu de l'aménagement futur contemporain de la Grand'Route.

Ce que nous en retenons:

- nouvel aménagement de voirie, avec travail sur le passage sous-voie



a. Études et projets urbains

1.2 LES ÉTUDES ET PROJETS EXISTANTS ET FUTURS

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Transformation du musée du Préhistosite de Ramioul en Musée de la Préhistoire de Wallonie

(AIUD Gil Honoré)

En 2014, le Préhistosite deviendra le Musée de la Préhistoire en Wallonie, un musée de 30 hectares dans la forêt de la grotte de Ramioul. L'ambition du projet est de positionner le musée comme une institution de référence au niveau international contribuant significativement à l'image positive de la commune de Flémalle.»

Ce que nous en retenons:

- nouveau pôle de dimension internationale à positionner sur le territoire



LES PROJETS LUMIÈRE A FLÉMALLE

Le Plan Mercure

Lancé en juin 2005, le plan Mercure concerne des projets innovants et de qualité dont l'objectif est de sécuriser les déplacements des usagers les plus vulnérables et d'améliorer le cadre de vie de la population de jour comme de nuit.

Mercure est l'acronyme de :

- M**ieux
- E**clairer
- R**echercher la
- C**onvivialité des
- U**sagers grâce à la
- R**énovation et à l'
- E**ntretien

Un comité de sélection composé de membres du Cabinet du Ministre wallon de la Fonction publique et des Affaires intérieures, de la DGPL et de l'IBSR permet la sélection des projets sur base de différents critères (qualité de l'éclairage proposé, amélioration réelle de la sécurité, amélioration de la convivialité des lieux, etc.).

Le subside octroyé couvrira 80% du montant total des travaux.

A Flémalle, le réaménagement du passage sous voie de la rue Doneux fait partie de ce plan. Un pan de mur du passage a été pourvu d'un éclairage dynamique coloré.



Le Plan Air-Climat

Le Plan Air-Climat a été adopté en mars 2007. Il rassemble 100 mesures concrètes pour répondre au réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air. Les actions du Plan Air-Climat concernent tous les secteurs : l'industrie, l'habitat, l'énergie, les transports, les infrastructures, l'aménagement du territoire, les déchets, l'agriculture, la sylviculture, ... et donc l'éclairage public.

Il s'agit d'un plan d'action de la Région Wallonne faisant l'objet de subsides.

La volonté de réduire les consommations d'énergie et d'électricité, passe aussi dans le remplacement d'appareils d'éclairage public et de leurs sources dites «énergivores».

Dans un contexte où les émissions de CO2 et d'autres gaz à effet de serre continuent d'augmenter, une amélioration de l'efficacité énergétique au stade de l'utilisation finale réduit la consommation d'énergie primaire, limite les émissions et contribue donc à lutter contre le changement climatique.

A Flémalle, un projet a été concrétisé dans le quartier des Trixhes, au Pairay et sur la Grand'Place : des luminaires de dernière génération ont été installés (Modèle Melenthia sur mât avec sources Cosmopolis, ton blanc chaud).

